

RAPPORT DE GESTION

28 MAI 2021

Assemblée Générale Ordinaire

Fédération Régionale des
Chasseurs d'Occitanie

Association agréée au titre de la protection de
l'environnement



Rapport du président sur la situation, la gestion et les activités de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

Propos introductif

Messieurs les présidents, messieurs les administrateurs, chers collègues quelques mots pour retracer l'activité de votre Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie, compte tenu du contexte sanitaire nous devons une nouvelle fois reporter une tenue de nos travaux d'assemblée générale, en présentiel.

La dernière fois que nous nous sommes retrouvés, et avons échangé sur nos enjeux et ambition régionale, remonte malheureusement au 24 mai 2019, au parc des expositions de Toulouse, à l'occasion du dernier Salon des Chasseurs.

Rappelez-vous à cette occasion Mme DELGA, présidente de la région Occitanie, était présente pour la signature de la convention de partenariat avec la région et la fédération régionale de pêche. Nous avons partagé un buffet offert pour l'occasion, avant la remise des Trophées Chasse 2019.

Ces moments nous paraissent aujourd'hui d'un autre temps, celui où nous pouvions échanger sans se cacher sous un masque, se taper sur l'épaule sans gel hydraulique alcoolique, se parler sans écran et ordinateur, en direct avec nos émotions et nos humeurs !

L'an passé, par dérogation ministérielle, c'est une réunion de notre conseil d'administration du 10 juillet 2020 qui a pris les décisions en lieu et place de notre assemblée générale, avec l'adoption du budget pour l'exercice 2020/2021, afin que nos activités puissent se poursuivre. Il reste cependant à soumettre à votre approbation les bilans arrêtés au 30 juin 2019.

En l'espace d'un an notre structure régionale s'est remodelée pour retrouver une place légitime et défendue, par et auprès de notre président national.

Ces derniers mois nous ont tous mis à l'épreuve, face à la tenue de nos engagements associatifs, en tant qu'élus, et familiaux, dans un contexte sanitaire sans commune mesure. Pour autant, nous avons veillé comme il se doit à ce que les missions de votre fédération régionale soient conduites, en s'adaptant perpétuellement à notre environnement, tant sociétal que personnel. J'aurai à ce stade, une pensée pour Jean-Claude PRADIER, qui nous a quitté il y a quelques mois.

Je souhaite à Francis BELLESELVE, président de la fédération des chasseurs du Tarn, toute l'énergie et conviction nécessaires à l'engagement que l'on se doit en tant que président de fédération des chasseurs, qu'elle soit départementale, régionale ou nationale.



Nous traversons une période très anxiogène dans nos rapports avec les autres, vis-à-vis de notre loisir, de notre passion. Pourquoi devrions-nous subir aussi vertement et frontalement ces attaques incessantes ? Comment ne pas s'enfermer dans un syndrome paranoïaque « ils sont tous contre nous ! » ? Conservons mes chers collègues ce qui a toujours guidé la fibre chasseresse « le bon sens paysan ». Gardons-nous entre nous de guerroyer pour la gloire, d'alimenter la rumeur, de s'abandonner à la culture du conflit ; notre force sera de nous rassembler, pour mieux expliquer et donc défendre ce que nous sommes.

Je trouve personnellement que le dernier spot vidéo « La chasse, le bonheur grandeur nature » de la fédération nationale est particulièrement bien venu en cette période.

Lien vers vidéo : <https://youtu.be/qphrsCkieaU>



Il ne convaincra pas les « anti tout » ce n'est pas l'objet ; mais il pourrait bien susciter l'intérêt des indécis ou chatouiller l'opinion de la majorité silencieuse.

Sans provocation, dans l'échange, continuons à faire valoir nos savoirs et nos compétences en tant que représentants des chasseurs ; c'est bien la motivation de notre fédération régionale des chasseurs d'Occitanie.

Cette introduction faite, je poursuivrai mon rapport par un point sur la situation de la gouvernance et la gestion de la vie associative de notre structure régionale.

Gouvernance et vie associative

Depuis le 10 juillet 2020, date du conseil d'administration ayant fait office d'assemblée générale, nous avons réuni quatre fois le conseil d'administration, préférentiellement par visio-conférence.

En réunion du 30/10/2020, le conseil d'administration a traité essentiellement de l'actualité d'alors : le 2ème confinement national touchait de plein fouet la chasse, nous avons décidé d'interpeller le préfet de région. Lors de ce conseil d'administration nous avons également désigné nos représentants :

- ✓ au Comité de Bassin Adour-Garonne : M. René CARPENTIER,
- ✓ au Comité Régional de la Biodiversité : M.Serge CASTERAN (poste de suppléant).

Cette réunion a permis de présenter un état d'avancement de nos travaux tant sur le pôle ingénierie, la mission écocontribution, que sur le pôle communication, et d'entériner la poursuite des projets.

La réunion du 30/11/2020, a été consacrée à la présentation des comptes arrêtés au 30/06/2020. La situation présente un déficit de 80451 €. Malgré la veille et les réorientations de l'activité durant l'exercice, le déficit consécutif à la réforme financière nationale des fédérations, estimé dès novembre 2019, n'a pu être totalement absorbé. Compte tenu de cette situation, le CA a convenu de soutenir et trouver des solutions pour pérenniser son fonctionnement.

Annexe 1 : les membres du conseil d'administration de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

Lors du conseil d'administration du 13/04/2021, il fut question de notre situation financière à mi-exercice (31/12/2020), alors plus sereine. Cette situation en équilibre est le reflet de l'effort consacré à la mobilisation et concrétisation de nouveaux projets régionaux liés à l'écocontribution. Les subventions et fonds publics mobilisés, et les dotations de la fédération nationale des chasseurs sont dorénavant nos principales ressources financières. Notre fédération régionale est partie prenante de la gouvernance régionale environnementale, pour y porter les projets de notre réseau. Elle dispose d'une équipe de professionnels aguerris, affectée à la conduite des projets. Ces personnels se répartissent entre le siège social à Montpellier et l'établissement secondaire qui va prochainement déménager au sud de Toulouse (Carbonne - 31390).

Lors de ce conseil d'administration nous avons également désigné nos représentants :

- ✓ à la Commission Régionale de la Forêt et du Bois : M. Jacques GALY (1er vice-président FDC Aude). M. Max ALLIES (FDC 34) restant le représentant suppléant.
- ✓ au conseil d'administration de PEFC Sud : M. Jacques GALY en tant que titulaire et M. Francis BELLESELVE (président FDC Tarn) comme suppléant
- ✓ au conseil d'administration de la SAFER Occitanie : M. André THEROND (président FDC Lozère)

Cette réunion a permis d'entériner également les perspectives de partenariats à conforter ou à renouer avec certains de nos partenaires régionaux.

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie, sera notre interlocuteur privilégié, au regard des sujets qui se profilent en 2021 avec la Stratégie pour les Aires Protégées. A noter qu'en fin d'année 2020, dans le cadre de « France Relance Transition Ecologique », un projet de la fédération des chasseurs du Tarn et Garonne auquel nous participons, pour l'aménagement d'un tunnel en faveur du franchissement par la faune sauvage de l'autoroute A20, sur le territoire du Pays Midi-Quercy a été retenu par la DREAL et le préfet de Région.

Avec la SAFER, il s'agira de se retrouver autour d'une convention pré-existante en Languedoc-Roussillon, qu'il nous faut réviser suite à l'évolution de nos deux établissements et de nos missions. Il en sera de même avec les entreprises de granulats vis-à-vis d'une convention pré-existante en Midi-Pyrénées avec leur Charte Environnement.

Enfin, la réunion du conseil d'administration du 07/05/2021 a été consacrée à l'organisation de la préparation de notre assemblée générale et à un tour d'horizon des principaux projets régionaux en cours.

En complément des réunions du conseil d'administration, nous nous sommes réunis à deux reprises, entre présidents de fédérations départementales d'Occitanie (26/08/2020 et 06/01/2021).

Vous constaterez, les travaux de la fédération régionale sont régulièrement passés en revue.

Il en est de même des réunions entre les directrices et directeurs de FDC, et/ ou les chargé(e)s de mission ; six réunions se sont échelonnées entre novembre 2020 et mars 2021.



Ce rythme soutenu de réunions est fortement lié à la mise en œuvre de l'écocontribution et les projets qui en bénéficient en Occitanie.

Lien vers écocontribution : <https://www.chasseurdefrance.com/agir/eco-contribution/>

A ce jour, depuis novembre 2019, en l'espace de 14 mois, nous avons enregistré et accompagné le dépôt de vingt dossiers régionaux et quarante-deux dossiers départementaux.

Le rythme est soutenu et demande une organisation, entre les services fédérations départementales et la fédération régionale, renforcée et une relation de confiance, pour initier et conduire des actions en faveur de la biodiversité au titre fonds écocontribution.

Ils représentent en Occitanie environ 3,9 millions d'euros en engagements de crédits (novembre 2019 à mars 2021), provenant pour 2/3 de l'Office Français de la Biodiversité et pour 1/3 du fond biodiversité chasseur de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Les premiers projets se terminent ce 30 juin 2021, les restitutions et justifications vont s'organiser sur les deux prochains mois.

Nous avons matière à partager les actions conduites et l'organisation des connaissances acquises sur le patrimoine cynégétique, espèces et habitats d'Occitanie.

Annexe 2 : les principaux projets conduits par la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

La réorganisation interne de notre équipe, nous a permis d'assurer au mieux cette mission confiée par la FNC, au service de notre réseau fédéral, sans pour autant rogner sur notre mission statutaire de coordination et de représentation des fédérations au niveau régional.

Organisation des personnels

Notre équipe répartie sur deux sites se compose de six personnels en contrat à durée indéterminée :

- ✓ Antoine BERCEAUX : Chargé de mission pour la valorisation numérique des données (SIG, portail cartographique Web régional, Site Internet et réseau social) et des résultats de tous les projets. Il est responsable plus spécifiquement du programme régional de suivi, de connaissance et de valorisation de données sur la faune sauvage chassable en Occitanie (CYNOBS).



- ✓ Aude GERAUD : Chargée de mission agriculture et environnement coordonne plus spécifiquement 4 projets régionaux en lien avec la conservation des habitats de la petite faune de plaine et le monde agricole (Cultures d'intérêt faunistiques, corridors de la Trame Verte en espaces agricoles, Agrifaune, Mares et zones humides).
- ✓ Lucie GILLIOZ : Chargée de mission Espaces naturels et développement chasse, coordonne plus spécifiquement le projet « chasse et préservation du patrimoine naturel sur les espaces protégés d'Occitanie ». Elle assure également le développement du volet expertise environnementale de la FRC avec la réalisation de prestations coordonnées avec les FDC auprès de différents partenaires (bureaux d'études, SNCF Réseau, Conseil Départemental du Gard, DDTM Hérault sur Natura 2000...).
- ✓ Eva FAURE : Chargée de mission Sanitaire et Venaison est mise à disposition pour 75% de son temps auprès de notre fédération nationale en tant que docteur vétérinaire. Elle reste notre personne ressource dans nos relations avec la CROPSAV.

Toute cette équipe compose le « pôle ingénierie de projets » de la fédération régionale, qui sait pouvoir compter sur la direction et le service administratif assuré par Audrey LOUSTEAU, secrétaire à mi-temps en charge de ce suivi et Karine SAINT-HILAIRE, la directrice de la structure.

Cette équipe est accompagnée de personnels en contrat à durée déterminée compte tenu des projets en cours. Anaïs SENTENAC vient en appui sur les traitements géomatiques des projets régionaux et certains projets départementaux. Elle copilote, avec Johan ROY (personnel de la FDC 31 mis à disposition) le projet « conflit entre infrastructures linéaires de transports et la faune sauvage - VIAFAUNA ».

Nous a également rejoint fin 2020, Marie CABESSUT sur le poste d'assistante administrative sur tous les dossiers écocontribution, auprès de la directrice. Amélie GAILLOT vient de prendre le poste d'assistante en communication (occupé précédemment pendant 4 mois par Laura DANJAUME) pour conduire notamment des actions sur le site de la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche.

Annexe 3 : organigramme des personnels de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie



Malgré la crise sanitaire, qui n'a pas permis l'accueil de public sur le site de la Maison Régionale, nous avons avec la Fédération de Pêche achevé les aménagements extérieurs.

Nous attendons de meilleures conditions sanitaires pour réaliser leur inauguration avec la Région Occitanie.



En termes de communication, nous avons profité de cette période de pandémie pour amplifier notre présence « sur la toile ». Nous éditons numériquement nos actualités, tous les mois de façon alternative entre une « News Letter » à destination de nos partenaires et « l'Echo des Fédés » qui reste réservé en interne à nos fédérations et nos membres.

Nous espérons que vous en êtes destinataires !

En complément nous publions un article hebdomadaire sur le site Internet (et animons la page Face Book de la fédération régionale, ainsi que celles dédiées au projet CORRIBIOR et VIAFAUNA.

Site Internet : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/>

Pages Facebook :

<https://www.facebook.com/FedeChasseursOccitanie>

<https://www.facebook.com/corribior>

<https://www.facebook.com/viafaunamp>



N'hésitez pas à vous abonner, si ce n'est déjà fait.

Tous ces projets nous permettent également d'accueillir pour une première expérience dans le monde du travail, des personnes en service civique ou en stage universitaire.

Gestion financière

D'un point de vue financier, les éléments sont accessibles dans le rapport du trésorier. Comme annoncé précédemment notre bilan au 30/06/2020, soumis à votre approbation fait état d'un déficit. Les bilans actif et passif s'établissent à 1 581 508 €. Le total des produits est de 942 364 €, pour un total des charges de 669 582 € avec des engagements à réaliser sur ressources affectées (report en fonds dédiés projet Ecocontribution) pour 353 234 €. Notre résultat s'établi donc à - 80 451 € .

Vous pouvez également accéder au rapport de nos co-commissaires aux comptes.

Nous avons dès l'année dernière sollicité et alerté nos fédérations départementales et la fédération nationale sur cette situation inhérente aux équilibres de la réforme financière de la chasse. Cette dernière ne tenait pas compte de la taille de la région. Grace au concours du vice-président national, Thierry CABANES (président FDC Tarn et Garonne), nous avons été entendus. Les fédérations régionales vont bénéficier d'une dotation exceptionnelle en 2019-2020, proportionnelle au nombre de départements. Elle nous permettra de renflouer nos réserves impactées par les deux précédents exercices déficitaires. L'exercice 2020/2021 en cours, semble enfin avoir trouvé une situation plus stabilisée, au regard du bilan du compte de résultat réalisé par notre cabinet comptable au 31/12/2020.

Le budget 2021/2022, soumis à votre approbation est composé comme suit : un résultat en équilibre avec un total de charges et de produits de 859 736 €, avec un apport des fédérations départementales, d'une cotisation annuelle minimale de 500 €, soit 0,75 % de nos ressources. Nos ressources proviennent pour 22 % de la FNC (dotation fixe et dotation proportionnelle 21/22) et pour 77% des subventions (écocontribution et autres fonds publics).

Cette rapide lecture vous illustre que les missions de notre FRC, au regard de ses ressources, ont clairement évolué vers le schéma proposé par notre président national : un échelon régional fédéral qui positionne notre expertise environnementale dans la gouvernance régionale.

Effectivement ces sujets peuvent parfois sembler très éloignés des préoccupations de nos chasseurs. C'est pourtant sur eux que repose notre capacité à agir sur le terrain en faveur de la conservation de la biodiversité, des espaces et des espèces chassables, avec nos partenaires.



Partenariats

Ce sera sur ce point des partenariats que je clôturai mon propos.

Je ne manquerai pas de souligner le soutien dont nos projets ont pu bénéficier durant la mandature de la présidente de **Région Occitanie**, Carole DELGA, avec l'appui du délégué Chasse et Pêche, Ferdinand JAOUL . Dès lors que nos projets s'inscrivent dans le dispositif chasse et pêche ou le dispositif biodiversité, nous travaillons de façon constructive avec les services de la région. L'année achevée 5 projets d'ampleur régionale ont été approuvés. Je sais que la présidente de région reste à notre écoute. Nous veillerons avec mes collègues présidents de FDC à ce que les accords d'hier soient également ceux de demain, avec les élus régionaux.

Nous entretenons également des bonnes relations avec, **l'Agence Régionale de la Biodiversité**, au de-là de notre participation au Conseil d'Administration. Je sais que sur ce sujet Jean-Pierre Gaillard vice-président de la fédération régionale, veille à ce que nous soyons toujours représentés, et se rapprocher au besoin de sa présidente Mme Véronique VINET.

Le sujet de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la future déclinaison de la Stratégie Aires Protégées, nous amènent tout naturellement à prendre position auprès de la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie**, et au sein du **Comité Régional Biodiversité**.

Nous avons à deux reprises rencontrés le Directeur régional de **l'Office Français de la Biodiversité**, M. Hervé BLUHM, et entretenons depuis des relations constructives avec la Direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité qui reste avec la fédération nationale, notre interlocuteur privilégié sur la phase d'instruction des projets présentés à l'écocontribution.

Enfin, nous veillons avec mes collègues qui assurent différentes représentations au national (Fédération Nationale des Chasseurs, Fondation pour la protection des Habitats, Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Syndicat National des Chasseurs de France....) et en région, à rester proactifs et vigilants sur les sujets qui peuvent concerner directement ou indirectement la chasse et nos projets ; que ce soit au sein du **Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale, de la Commission Régionale Forêt Bois et du comité paritaire sylvo-cynégétique, de l'Observatoire Régional de la Biodiversité, de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural d'Occitanie...**



Pour conclure, je tiens à saluer mes collègues présidents de fédérations départementales des chasseurs d'Occitanie, et l'ensemble des membres de notre conseil d'administration qui me confient et m'accompagnent dans le pilotage de cette fédération régionale. La présidence, en sus de celle de la fédération départementale du Gers, n'est pas une « Garonne tranquille » ou une « mer Méditerranée d'huile » ; mais l'épopée est motivante.

Je vous remercie pour votre confiance, pour la lecture attentive accordée à ce rapport. Je vous invite à prendre connaissance du rapport du trésorier et des délibérations soumises à votre approbation.

Serge CASTERAN

Président de la Fédération Régionale des Chasseurs Occitanie



A handwritten signature in black ink on a white background with horizontal dashed lines. The signature is stylized and appears to read 'Serge CASTERAN'.



